

FINANCEMENT DE L'ADRESSAGE

Le cout de cette opération est de 14 720,00 €HT, elle se décompose comme suit 4 620,00 € pour l'étude et 9 792,80 € pour le fourniture des plaques et support soit un total TTC de 17 295,36 €.

La subvention de la préfecture au titre de la DETR s'élève de 4 323,84 €HT.

La subvention du conseil départemental de la Corrèze s'élève à 7 206,40 €HT.

